

Note à l'attention des étudiants

Suite au constat d'une impossibilité pour le prestataire de contrôler la distribution des formules subventionnées dans l'espace réduit de la Cafétéria (vérification des cartes étudiants), ce sur quoi l'UPF est engagée conventionnellement avec le CNOUS (une formule subventionnée par jour par étudiant) ; la Direction de l'UPF prend acte et décide que ces formules subventionnées ne seront plus disponibles à la cafétéria à partir du :

Lundi 13 janvier 2020

Les étudiants devront dorénavant s'orienter vers le Restaurant Universitaire pour bénéficier de ces repas subventionnés.

RAPPEL

La présentation de la carte étudiant lors du passage en caisse est obligatoire pour bénéficier du tarif réduit.

2019/2020

N° de
à PAPEETE
Licence SCIENCES TECHNOLOGIES ET
SANTÉ mention PHYSIQUE - CHIMIE
1ère année
Licence SCIENCES TECHNOLOGIES ET
SANTÉ mention PHYSIQUE - CHIMIE
2ème année



<INE>

Le Restaurant Universitaire proposera toutes les formules subventionnées qui étaient proposées à la Cafétéria. Ces mêmes formules resteront disponibles à la cafétéria, mais au tarif public.



Le Président
de l'Université
de la Polynésie française

Pr. Patrick CAPOLSINI